

Chaise N° 610

avec siège de $0,41 \times 0,40$ c/m
canné, perforé ou thermoplastique
se fabrique :

avec croisillon breveté
avec cercle
avec cercle et contreforts.

On peut obtenir le fauteuil assorti.

Chaise N° 610 1/2

avec siège de $0,39 \times 0,36$ c/m
canné, perforé ou thermoplastique
se fabrique :

avec croisillon breveté
avec cercle
avec cercle et contreforts.

On peut obtenir le fauteuil assorti.

Le Croisillon breveté

donne aux chaises en bois courbé un cachet
d'élégance justement apprécié et leur assure une
rigidité et une solidité absolues.

Sa supériorité bien reconnue fait délaissier
de plus en plus les anciens assemblages à cercles
et à contreforts, à arcs, etc.